



INFORMATIONS UTILES

ECOLE PASTEUR

Ecole Maternelle : 04.79.69.16.16

Email de l'Ecole : Ce.0730122L@ac-grenoble.fr

Elu référent mairie : Monique CHAUMEILLE

06.18.61.06.35 - mail : monique.73160@orange.fr

Ecole Elémentaire : 04.79.69.24.70

Email de l'Ecole : Ce.0730120J@ac-grenoble.fr

Elu référent e mairie : Damien ANCRENAZ

06.12.86.08.40
mail: damien.ancrenaz@sciencespo-grenoble.fr

ECOLE DE LA FORGERIE

Ecole Maternelle : 04.79.69.18.72

Email de l'Ecole : Ce.0731082E@ac-grenoble.fr

Elue référente mairie : Florence CASTAGNO

06.60.52.61.43 - mail : florence.castagno@orange.fr

Ecole Elémentaire : 04.79.69.52.92

Email de l'Ecole : Ce.0731078A@ac-grenoble.fr

Elu référent mairie : Karim BELHAJ

06.62.04.12.95 - mail : belhaj.karim@hotmail.fr

ECOLE DU CHÂTEAU

Ecole Maternelle : 04.79.69.02.65

Ecole Elémentaire : 04.79.62.07.53

Email de l'Ecole : Ce.0731058D@ac-grenoble.fr

Elue référente mairie : Yolande CADET

06.67.84.98.56 - mail : y.cadet@wanadoo.fr

LES HORAIRES DE L'ECOLE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

de 8h30 (accès à partir de 8h20) à 11h45 et de 13h45 (accès à partir de 13h35) à 16h30.

Les absences doivent être signalées le matin même, par téléphone ou mieux par email à l'école concernée

INFOS SCOLAIRES



Actualités Rentrée Scolaire 2018-2019

Vous trouverez dans ce dossier plusieurs informations concernant
les inscriptions aux services scolaires :

- Le règlement intérieur à lire et signer (petite partie à détacher et à rendre)
- La feuille de réservation pour une fréquentation régulière annuelle au restaurant scolaire
- La feuille de réservation pour une fréquentation régulière annuelle ou périodique au périscolaire du soir
- **La fiche individuelle pré-remplie pour les élèves fréquentant déjà l'école pour l'année scolaire 2017-2018. Corriger en rouge, signer et rendre OBLIGATOIREMENT. Pour les nouveaux élèves une fiche individuelle vierge à remplir à l'inscription.**

Ne pas oublier de joindre à votre dossier :

- * Un justificatif de domicile
- * Une attestation CAF
- * Une copie du carnet de vaccination de votre ou vos enfant(s)
- * 1 RIB en cas de prélèvement pour les nouveaux dossiers uniquement

A ENREGISTRER DANS VOS CONTACTS

Lionel au 06.89.59.98.91 Aurélie au 06.46.01.07.60

(pour l'organisation et le fonctionnement)

et Agostino au 04.79.60.12.32 (pour l'administratif)

SERVICES AUX FAMILLES

Pour bénéficier de ces services, les familles doivent déposer
ce dossier rempli en mairie, avant le **13 juillet**.

1 L'ACCUEIL DU MATIN

De 7h30 à 8h20 pour les enfants de
l'école maternelle
ou élémentaire.



SANS RESERVATION

Attention l'accueil du matin sera fermé le
1er jour de la rentrée scolaire
le lundi 3 septembre

2 LA 1/2 HEURE GRATUITE

Possibilité de prise en charge de
votre enfant de 11h45 à 12h15.

**Inscription à faire sur
la fiche individuelle**

3 LA RESTAURATION

Fonctionne dans les écoles
les lundis, mardis, jeudis
et vendredis de 11h45 à 13h35

**Les réservations se font avant
8h00 le vendredi pour la semaine
d'après.**

**Renseignements et réservations
en mairie**

**Service Scolaire 04.79.60.12.32
auprès d'Agostino
ou sur le site internet
www.cognin.fr (portail famille)**

4) APRES L'ECOLE

LE PERISCOLAIRE DU SOIR

une animation scolaire ⁽¹⁾ et des activités multi loisirs.
de 16h30 à 18h00

⁽¹⁾ Animation scolaire (étude) pour les élèves du CP au CM2 :
Récupération possible des enfants à **partir de 17h30**
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

RÉSERVATIONS

Pour une réservation annuelle ou périodique, compléter la feuille jointe
à ce dossier (une feuille de réservation sera dans le cartable de votre enfant
avant chaque vacances)

Pour une réservation occasionnelle utiliser le portail famille
La réservation doit être effectuée **avant le jeudi 17h30** pour le périscolaire du
soir de la semaine suivante.

Pour une réservation exceptionnelle utiliser le coupon joint à ce dossier ou
téléchargeable sur le portail famille et site internet de la ville de Cognin

Qu'est ce que le Portail

Famille ?

C'est un service indispensable pour
gérer les activités périscolaires de
vos enfants via internet.

Vous pouvez régler vos factures,
commander les repas de vos en-
fants, les vérifier, les annuler, et
réserver le Périscolaire du soir
etc....

Demandez dès à présent votre mot
de passe en adressant un mail à

servscolaire@cognin.fr

LA FACTURATION

La facturation de l'ensemble des activités périscolaires est établie à chaque
début de mois.

Vous avez divers modes de paiements possibles :

- en espèces ou par chèque directement en mairie
- par prélèvement automatique
- par carte bleue via le portail famille

Votre facture est à régler AVANT LE 1ER DU MOIS SUIVANT

Pour éviter tout retard de paiement, nous vous conseillons vivement d'opter
pour le prélèvement automatique.

Tout retard ou oubli de paiement s'accompagnera d'une majoration de 15 €
sur la facture suivante.